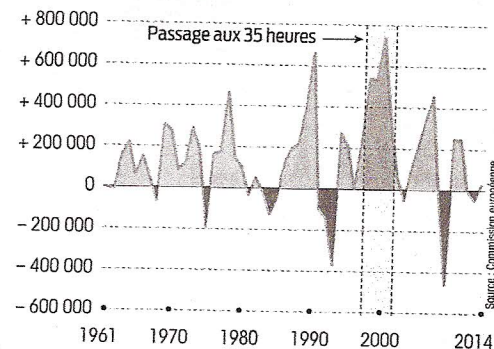


► d'heures supplémentaires. Et la pression à la productivité s'est accrue. Bref, pour permettre l'embauche de 2 millions de personnes, il a fallu que les 16 millions qui avaient déjà un emploi se serrent la ceinture, même s'ils y gagnaient aussi des loisirs supplémentaires.

Cette dimension de solidarité – intrinsèque à toute politique de partage du travail – est toujours très difficile à « vendre ». Surtout dans un pays comme la France qui se caractérise par une grande faiblesse des « corps intermédiaires ». Quinze ans plus tard, bien que la députée du Doubs, Barbara Romagnan, vienne une fois de plus de montrer, dans un brillant rapport parlementaire [1], combien les 35 heures ont en réalité été bénéfiques au pays, cette image négative perdure dans l'opinion.

Ce qui interdit de porter aujourd'hui des projets comme la semaine de 4 jours ou de 32 heures. Est-ce à dire qu'il faut renoncer à la réduction généralisée du temps de travail, bien que ce soit la seule voie réaliste pour combattre le chômage sans aggraver les inégalités ? Non. Les 35 heures étaient sans doute l'ultime avatar d'une approche de la question sous un angle pure-

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À LA RESCOUSSE  
Hausses (+) et baisses (-) annuelles du nombre d'emplois en France



ment hebdomadaire. D'ailleurs elles-mêmes ont été en pratique, pour l'essentiel, une réduction du temps de travail sur l'année, via les fameux jours de RTT. Pour parvenir à rouvrir le débat, il faut désormais reprendre la question sous un angle plus large.

### Un coût surmontable

Compte tenu de l'évolution de l'espérance de vie, il est légitime de repousser l'âge de départ en retraite des salariés. Mais cela implique aussi de modifier en profondeur la façon d'organiser le travail dans les entreprises, et notamment celui des seniors. Ne faudrait-il pas favoriser davantage un passage progressif à la retraite, en faisant varier le temps de travail au cours de la vie professionnelle ? De même, est-il normal qu'il faille attendre désormais 65 ans ou bientôt 67 pour se mettre à découvrir le monde ou à revenir sur les bancs de l'école pour apprendre l'histoire de l'art ?

Donner aux salariés le droit à un congé sabbatique rémunéré de six mois tous les cinq ans (ou d'un an tous les dix ans) constituerait aussi une réduction de 10 % du temps de travail. Et présenterait les mêmes avantages en termes de créations d'emplois qu'une réduction hebdomadaire. Ce ne serait certes pas plus simple à organiser dans les entreprises ni à financer pour la société, mais cela répondrait sans doute da-

vantage à une demande sociale. Et à un besoin économique, notamment en termes de formation tout au long de la vie.

Totalement irréaliste dans le contexte actuel ? Une telle mesure créerait 2 millions d'emplois mais représenterait un coût salarial supplémentaire de l'ordre de 80 milliards d'euros par an, 4 points de PIB. En contrepartie, on pourrait cependant économiser 20 milliards d'euros d'indemnisation du chômage et l'Etat recevrait 35 milliards d'euros de cotisations sociales en plus. Plus 8 milliards d'euros de TVA et d'impôts sur le revenu additionnel. Si on veut compenser intégralement le surcoût engendré par une telle mesure pour les employeurs, il ne reste en réalité « que » 20 milliards d'euros à trouver, soit un point de PIB. Ces milliards pourraient provenir d'une hausse des taxes sur l'énergie pour doper la transition énergétique tout en profitant du bas prix actuel du pétrole. Si on s'en tient à cette seule initiative, cela représenterait une hausse de l'essence et du gazole de 40 centimes par litre. Ce qui ne ferait que ramener leur prix au niveau atteint lorsque le baril était à 120 dollars. Si on souhaite limiter ce choc, on peut aussi augmenter la TVA d'un demi-point, ce qui ramènerait la hausse des carburants à un peu moins de 30 centimes par litre...

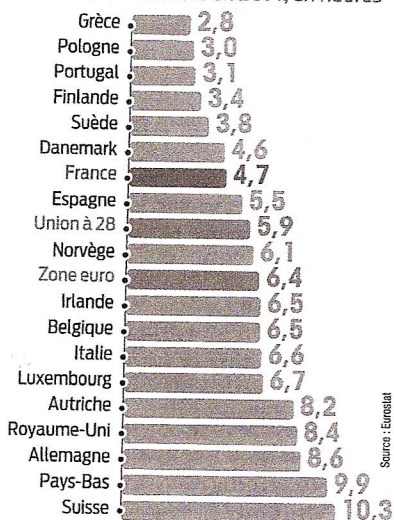
Il ne s'agit là bien sûr que de calculs de coin de table qu'il faudrait affiner. L'objet est simplement de montrer que les ordres de grandeurs impliqués par des mesures permettant de créer 2 millions d'emplois en reprenant le chemin de la réduction du temps de travail ne seraient pas forcément insurmontables dans un pays qui a décidé par ailleurs de consacrer 43 milliards d'argent public à un pacte de responsabilité dont l'impact sur l'emploi reste très incertain.

■ Guillaume Duval

[1] Voir « Les 35 heures, c'est un pacte de responsabilité qui a marché », *Alternatives Économiques* n° 342, janvier 2015. Disponible dans archives en ligne.

### QUAND ON RÉDUIT SEULEMENT LE TEMPS DE TRAVAIL DES FEMMES

Ecart moyen de temps de travail hebdomadaire effectif entre les salariés hommes et femmes en 2014, en heures



Source : Eurostat